



APLP

Association des Propriétaires des stations de La Plagne

Le 03/01/2023

LETTRE du PRESIDENT (01/2023)

Chers Amis,

Dès notre création en 1964, notre association a œuvré pour le bien de La Plagne.

Nous avons obtenu des remises sur les forfaits, des tarifs attractifs sur les assurances nous permettant de distribuer aux meilleurs prix les cartes sportives de l'association. La carte sportive est utilisée par nos partenaires (écoles de ski, magasins de sports, restaurateurs et autres acteurs de la station) afin de reconnaître nos adhérents et de leur attribuer les avantages négociés.

Nous avons défendu la vision des propriétaires sur les différents projets d'aménagement de La Plagne, encore récemment dans le projet décennal d'investissement des remontées mécaniques avec notre proposition de créer sur les glaciers de Bellecôte et les pentes de ce massif un immense domaine «freeride» ouvert à tous et sans limites intérieures, premier du genre en Europe.

Nous nous sommes également battus hors des pistes, par exemple pour maintenir le meilleur service de connexion possible entre les stations.

Il est important de continuer à faire vivre l'APLP pour contribuer à la valorisation de La Plagne et défendre nos intérêts.

Mais si dans les années 2000, nous étions une vingtaine de personnes se répartissant les actions de représentation, de prospection, d'animation et de gestion, l'association n'est désormais animée et gérée que par trois personnes, ce qui est insuffisant, et elles souhaitent passer le relai aux plus jeunes.

Nous avons initié une transition en 2019 avec notamment l'intégration du très dynamique Jérôme Saintot qui nous a quittés en mars 2021 dans un tragique accident de ski à La Plagne; il nous manque beaucoup à tous.

Association des Propriétaires des stations de la Plagne

Et les événements liés au Covid-19 ont fortement perturbé notre association et ne nous ont pas permis d'organiser l'Assemblée Générale de 2020 qui aurait dû conduire à l'élection d'un nouveau Comité (conseil d'administration) en décembre 2020. Il en fut de même en 2021.

*La prochaine Assemblée Générale aura lieu le **10 février 2023 à 18 heures** à la salle des Congrès de Belle-Plagne. Nous espérons vous voir nombreux pour participer à l'élection du nouveau Comité, et se retrouver après ces années « blanches » pour échanger sur l'actualité et les projets de La Grande Plagne, et définir ensemble la nouvelle feuille de route de l'association.*

En amont de cette Assemblée Générale, nous vous invitons à nous faire part de votre intérêt pour participer à l'animation de l'association et/ou être candidat à une fonction au sein du nouveau Comité (composé a minima d'un Président, d'un Secrétaire Général et d'un Trésorier).

N'hésitez pas à contacter Daniel Langlois pour en discuter et obtenir plus d'informations (par téléphone au 06 51 62 77 88, par courriel à contact@aplp.fr).

Il est dans notre intérêt à tous de faire vivre notre association dont les objectifs sont pour mémoire :

« - créer des liens de solidarité et d'intérêts communs entre les propriétaires des différentes urbanisations afin de contribuer à rendre plus facile et plus agréable le séjour de ses adhérents,

- représenter les adhérents et assurer la défense de leurs intérêts communs auprès des différentes autorités et acteurs locaux intervenant dans la vie de La Grande Plagne,

- participer à l'évolution, à la renommée et au développement de la Grande Plagne en soutenant des activités et manifestations culturelles, sportives et sociales qui y concourent ainsi que toutes actions permettant la sauvegarde du patrimoine des propriétaires, directement ou indirectement. »

Nous comptons sur vous

Le Président,

Gilles Guyot